



# Une future résidence pour les seniors ?

La ville d'Ouzouer-sur-Loire réfléchit à la réalisation de logements destinés aux seniors, et s'oriente vers un concept innovant : un foyer-logements, alternative entre le maintien à domicile et la maison de retraite.

Un projet qui se ferait sous la maîtrise d'ouvrage de la société Sairenor, spécialisée dans la création de cadres de vie spécifiques. C'est donc dans cette optique que le CCAS (centre communal d'action sociale) a envoyé aux Oratoriens un sondage pour connaître les souhaits de la population, et savoir s'ils sont intéressés par ce concept de foyer-logements.

## Des équipements « à la carte »

Celui-ci repose sur la construction de pavillons privatifs de plain-pied adaptés aux seniors et équipés « à la carte », indique Marie-Madeleine Hamard, la première adjointe. « Les anciens peuvent venir s'installer avec leurs propres meubles. Enfin, ils vivent dans un cadre sécurisé, puisqu'il y a sur place un gardien qui veille sur l'ensemble de la communauté. »

Marie-Madeleine Hamard est responsable du centre de jour de Gien pour malades d'Alzheimer. Elle maîtrise bien la problématique liée à la



**PROJET.** Marie-Madeleine Hamard explique le concept de foyer-logements pour les seniors de 60 ans et plus.

vieillesse et au manque de structures adaptées aux personnes âgées. Cet engagement de la campagne électorale est aussi une réponse à la demande formulée par les personnes âgées qui sont autonomes, ont une maison désormais trop grande et qui ne veulent pas entrer en maison

de retraite. Le choix de Sairenor, partenaire privé, s'explique par le désengagement de l'État et les restrictions budgétaires des pouvoirs publics.

Et Marie-Madeleine Hamard d'argumenter sur ce choix et des avantages que l'on peut en retirer : la commune a juste à fournir

un terrain viabilisé et Sairenor se charge de la construction en partenariat avec les entreprises locales. La société Sairenor est elle-même intéressée par une implantation à Ouzouer-sur-Loire, qui met en avant la proximité de l'activité médicale, le tissu économique et associatif. Comme le rappelle la première adjointe, « ce sondage n'est pas un engagement. Il s'agit de connaître et évaluer les besoins des Oratoriens ».

La première adjointe et vice-présidente du CCAS a par ailleurs envoyé ce sondage à tous les présidents des CCAS des communes membres de l'intercommunalité Val d'or et forêt, car cela peut intéresser d'autres personnes.

Les membres du CCAS ont prévu début septembre une visite de résidence Sairenor à Cluny en Saône-et-Loire pour se rendre compte du fonctionnement de ce type de logement uniquement réservé aux seniors de 60 ans et plus.

Gaëlle Carré-Vasseur

## SONDAGE

Le sondage est à déposer ou à envoyer à la mairie avant le 15 septembre (mairie d'Ouzouer-sur-Loire, 38 place de l'Hôtel-de-ville. Tél. 02.38.27.05.05).